

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Étude et aménagement du bassin versant de la rivière Gentilly

Plessisville, le 27 avril 2020 - Le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) a complété un projet d'étude et de caractérisation du poisson et de ses habitats dans le bassin versant de la rivière Gentilly.

Plus spécifiquement, un portrait précis de l'omble de fontaine et de son habitat a été réalisé et permet de cibler des actions d'amélioration de la qualité des cours d'eau et de mise en valeur pour les poissons.

Pour ce faire, le GROBEC a caractérisé à l'été 2019 les principaux cours d'eau du bassin versant, soit le cours principal de la rivière Gentilly, la rivière Beaudet, la rivière Sauvage ainsi que les ruisseaux Le Bras, Grenier et Jutras. Une caractérisation des rives des cours d'eau du sous-bassin versant de la rivière Gentilly Sud-ouest a également été réalisée à l'hiver 2020.

Les résultats des pêches scientifiques réalisées à l'été 2019 indiquent la présence de 30 espèces de poissons dans le bassin versant de la rivière Gentilly, incluant le dard de sable et le fouille-roche gris, deux espèces menacées et vulnérables. Sept ombles de fontaine ont été recensés durant la même période dans l'amont du bassin versant, soit à l'amont de la rivière Sauvage, et à l'intérieur des rivières Gentilly et Beaudet, dans les limites du Parc régional de la rivière Gentilly. D'autres espèces d'intérêts pour la pêche sportive, à savoir la perchaude, le doré jaune, l'achigan à petite bouche et le grand brochet, furent retrouvés à l'aval de la rivière Gentilly.

Le faciès d'écoulement du bassin versant est très plat et uniforme. Quelques secteurs des rivières Gentilly et Beaudet possédaient cependant un ratio adéquat de rapides et de fosses, représentant un habitat propice à l'omble de fontaine. Au niveau de la granulométrie, le bassin versant est principalement composé de sable et de galets. 36 % des berges des cours d'eau répertoriés dans le bassin versant avaient des bandes riveraines absentes ou déficientes, principalement dans les secteurs agricoles.

En regard des recommandations de cette étude, plusieurs secteurs ont été identifiés pour y réaliser des actions de végétalisation et de stabilisation riveraine. Des recommandations de mise en valeur de la rivière Gentilly, notamment par des accès pour les pêcheurs, ont aussi été émises pour les secteurs du Parc régional de la rivière Gentilly et pour l'embouchure du cours d'eau. La réalisation d'aménagement pour le poisson (seuil, déflecteur, etc.) est également recommandée pour certains cours d'eau. Il est important cependant d'améliorer la qualité du milieu aquatique dans un premier temps.

Rappelons que le bassin versant de la Petite rivière du Chêne, d'une superficie de 316 km², est situé au sud-ouest de la zone Bécancour. La rivière prend sa source à dans les municipalités de Manseau et Lemieux et terminer sa course directement dans le fleuve Saint-Laurent à l'est de la centrale nucléaire Gentilly-2, dans la municipalité de Bécancour.



Ce projet est rendu possible grâce à l'appui financier et technique de la Fondation de la Faune du Québec, Héritage Faune, la MRC de Bécancour, le Parc régional de la rivière Gentilly, les municipalités de Lemieux, St-Sylvère, Sainte-Marie-de-Blandford et Manseau ainsi que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ).

Le GROBEC est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de mettre en place la gestion intégrée de l'eau sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour. En concertation avec les acteurs de l'eau, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau et assure le suivi de sa mise en œuvre.

- 30 -

Pour information :

Emmanuel Laplante, chargé de projet PDE

Téléphone : 819 980-8038, poste 204

Courriel : emmanuel.laplante@grobec.org